

Comité Inclusion par l'emploi : mobilisation du Medef pour le développement du travail pénitentiaire

Publié le 7 juin 2023

Le Medef mobilise ses adhérents pour participer au développement du travail en prison, considérant son rôle de remobilisation, d'autonomisation, de réinsertion et de lutte contre la récidive. Le Comité 'Inclusion par l'emploi' du Medef, lancé en 2021 et présidé par Maya Atig (FBF), mène une réflexion sur les enjeux et leviers d'action permettant d'inclure dans l'emploi les personnes qui en sont éloignées, y compris les personnes détenues.

L'apport du travail pénitentiaire à la réinsertion professionnelle des personnes détenues est indéniable. Les études confirment en effet qu'un emploi stable à la sortie de détention est le meilleur levier dans la prévention de la récidive.

Le gouvernement a engagé récemment la réforme du travail pénitentiaire, souhaitant impulser une nouvelle dynamique pour accroître le nombre de détenus qui se forment et qui travaillent. La réussite de cette réforme gouvernementale repose sur la mobilisation d'entreprises intéressées pour créer des ateliers de travail en prison. Pour ces dernières, le recours au travail des personnes détenues constitue une solution économique de flexibilité et de proximité et répond par la même aux besoins de recrutement actuels. 500 ateliers de travail sont d'ores et déjà opérationnels au sein des établissements pénitentiaires, employant 10 000 détenus.

Certains des Medef territoriaux ont engagé d'autres initiatives dans ce sens.

Le Comité Inclusion par l'emploi du Medef a par ailleurs publié récemment un [vademecum Inclusion](#), avec un focus spécifique sur l'inclusion dans l'emploi des personnes sous main de justice. Il apporte toutes les informations utiles, sur les possibilités d'implantation de l'activité en prison, d'embauche des personnes sortant de détention ou suivies en milieu ouvert, ou encore des outils mis à disposition.

Tour de France du travail pénitentiaire 2023

Le 4 avril 2023 a eu lieu le lancement, par le Garde des Sceaux, du Tour de France du travail pénitentiaire au centre pénitentiaire de Bois d'Arcy, en présence du Président du Medef. L'objectif est de développer le nombre d'ateliers de travail en prison, pour atteindre un taux de 50 % de personnes détenues qui travaillent d'ici 2027. Le Medef soutient cette opération : c'est une action essentielle pour la société car l'engagement dans le travail, tout en permettant l'acquisition de savoir-faire et de compétences, participe à la lutte contre la récidive et favorise la réinsertion à la sortie.

Le Tour de France s'arrêtera en mai à Poitiers, en juin à Muret, fin juin à Marseille, début juillet à Valence, début septembre à Besançon, fin septembre à Ensihem, début novembre à Bapaume, fin novembre à Ducos (Martinique), mi-décembre à Rennes et en décembre, clôture à Paris.

Intervention de Maya Atig, présidente du Comité Inclusion par l'emploi du Medef

[>> Consulter le site dédié au travail pénitentiaire du ministère de la Justice](#)